

Action IDEX Paris-Saclay 2018

« Soutien aux plateformes de TP innovants »

Cadrage concernant l'appel à projet

Cet appel à projets, lancé dans le cadre de l'IDEX Paris-Saclay, contribue à soutenir des projets de création ou de développement de plateforme existante pour des TP Innovants. Il peut s'agir de la création ex-nihilo d'une plateforme mais aussi du développement d'une expérience de laboratoire afin de la rendre accessible à plusieurs groupes d'étudiant(e)s.

Le TP pourra être proposé aux étudiant(e)s dès l'année 2018-2019 ou monté durant cette période et proposé aux étudiant(e)s à partir de l'année 2019-2020 dans le cas d'une création de plateforme.

Les porteurs des projets devront fournir un rapport annuel d'avancement du projet, ainsi qu'un rapport financier. Ils devront également participer aux actions d'animation et d'échanges, portant sur les initiatives pédagogiques, qui seront organisées par l'Université Paris-Saclay et assurer une diffusion large du contenu pédagogique (plaquette, WEB, ...).

Critères d'éligibilité:

Tous les champs disciplinaires sont concernés.

Il pourra s'agir de plateformes de modélisation/conception, élaboration ou caractérisation.

Les projets devront associer des étudiant(e)s-élèves de plusieurs partenaires de l'IDEX (AgroParisTech, CentraleSupélec, ENS Paris-Saclay, INSTN, IOGS, UEVE, UPSUD, UVSQ, ainsi que les organismes de recherche). Dans tous les cas, les enseignements pratiques associés devront être des enseignements nouveaux et originaux.

Pour l'appel à projets 2018, les axes suivants seront favorisés:

- La mise en oeuvre de travaux pratiques à l'interface des disciplines, favorisant l'acquisition d'une double compétence ;
- Les travaux pratiques se réalisant en partie sous la forme de projets expérimentaux interdisciplinaires en laboratoire.

Le dossier déposé devra porter le visa de tous les établissements d'enseignement supérieur associés au projet dont l'établissement porteur.

Au moins 50% du budget alloué à chaque projet devra être engagé **avant le 15 décembre 2019** et la **totalité du budget alloué dépensé avant décembre 2020**.

Critères de sélection:

- Le nombre d'étudiant(e)s impliqués sera pris en compte.
- Originalité du projet et ses caractères nouveaux et originaux ;
- Etablissements impliqués, rôle et complémentarité dans le projet ;
- Calendrier de mise en oeuvre ;
- Conditions d'accès ;
- Les usagers de la plateforme à moyen terme et perspective à long terme ;
- Equilibre du budget compte tenu du projet et des actions visées.

Les schools participent à la sélection des dossiers, il est dans l'intérêt du porteur d'informer les personnes référentes des schools impliquées par le projet déposé.

Prise en charge:

- Le financement d'équipements/logiciels sera privilégié mais une partie du financement pourra aussi être consacrée aux dépenses de fonctionnement et de consommables (<30% du montant total demandé) ainsi que de personnel (heures complémentaires (selon l'établissement) ou décharge pour les enseignants impliqués dans le projet).
- Le montant total demandé à l'IDEX sera compris entre 10k€ et 150k€
- Il pourra s'agir de financements pleins ou de co-financements. Dans le deuxième cas, le financement ne sera attribué que sur justificatif de l'obtention du co-financement

Calendrier de l'action :

- 11 octobre 2018 à midi : clôture du dépôt des candidatures
- Mi-novembre 2018 : notifications des crédits alloués aux lauréats

Dépôt du projet :

Pour déposer votre dossier : compléter le formulaire en ligne (disponible en septembre) et télécharger votre dossier (pdf) sur la page: <https://www.universite-paris-saclay.fr/fr/appel-a-projets-tp-innovants-2018>). Merci de respecter le nom de fichier suivant : nomporteurduprojet-plateformeTPinnovants.pdf

Contact si besoin : pedago_AAP@universite-paris-saclay.fr

Pièces à fournir :

- Formulaire projet « plateformes TP Innovants »
- Devis des équipements

